

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 10-11

Nachruf: Nécrologie : Emile Lauber
Autor: Dupasquier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NÉCROLOGIE

† **Emile Lauber.**

Pour ceux qui ont vécu 1916 et 1917 dans la 2^e Division, à l'époque où le colonel de Loys avait institué à Delémont l'Ecole des musiques, ce n'est pas Emile Lauber, ancien président de l'Association des musiciens suisses, qui a reçu les honneurs funèbres à St-Aubin le 14 novembre, mais « le lieutenant Lauber ». Profitant d'une école d'aspirants de landsturm qui avait lieu alors dans le Jura bernois, le cdt de la 2^e Division avait assuré le galon de lieutenant à ce musicien distingué et lui avait confié l'instruction de toutes les fanfares de la Division. L'activité et le talent déployés alors par le lieutenant Lauber mérite d'être rappelés ici, car nos musiques militaires lui doivent beaucoup. Solidement appuyé par l'éminent chef d'orchestre de Zurich, le major V. Andreae, cdt Bat. car. 3, il fit comprendre à nos trompettes que pour soulever le soldat, la musique militaire doit réunir l'éclat des timbres et la vigueur du rythme. Il libéra le répertoire des platitudes et des niaiseries qui l'encombraient. Il instrumenta avec un art consommé et remit en honneur quelques-unes des marches des anciens régiments suisses à l'allure mâle et fière dans leur simplicité. Quelques-unes de ses adaptations sont d'admirables réussites : nous lui devons la marche du R. I. 8 dite marche des Armourins.

Il fut heureux de travailler ainsi à relever le niveau musical de nos bataillons et servit avec enthousiasme. Il avait profondément pénétré l'esprit de notre armée ; on peut dire qu'il donna de la foi militaire une splendide expression sonore. Son souvenir nous est précieux.

Colonel DUPASQUIER.
